



ENTRE VOUS & NOUS, L'IMMOBILIER AVANCE



PREMIER SYNDICAT
FRANÇAIS DE L'IMMOBILIER
DEPUIS 1963



Premier Syndicat Français de l'Immobilier, à vos côtés depuis 60 ans, le SNPI est une organisation syndicale patronale du secteur. Il a pour but la représentation et la défense des intérêts de ses membres, l'étude de toutes les questions se rattachant à la réglementation et à l'exercice des professions immobilières.

Par son engagement constructif, le syndicat a su s'imposer comme un interlocuteur de référence auprès des instances de décisions nationales et internationales ; ainsi, devenir adhérent du SNPI constitue un gage de sérieux et renforce votre crédibilité et votre notoriété. Nos adhérents s'engagent à respecter le code de conduite et de déontologie du SNPI.

SERVICES AUX PROFESSIONNELS IMMOBILIERS DANS LES MÉTIERS SUIVANTS



**AGENT
IMMOBILIER**



**ADMINISTRATEUR
DE BIENS**



**SYNDIC DE
COPROPRIÉTÉ**

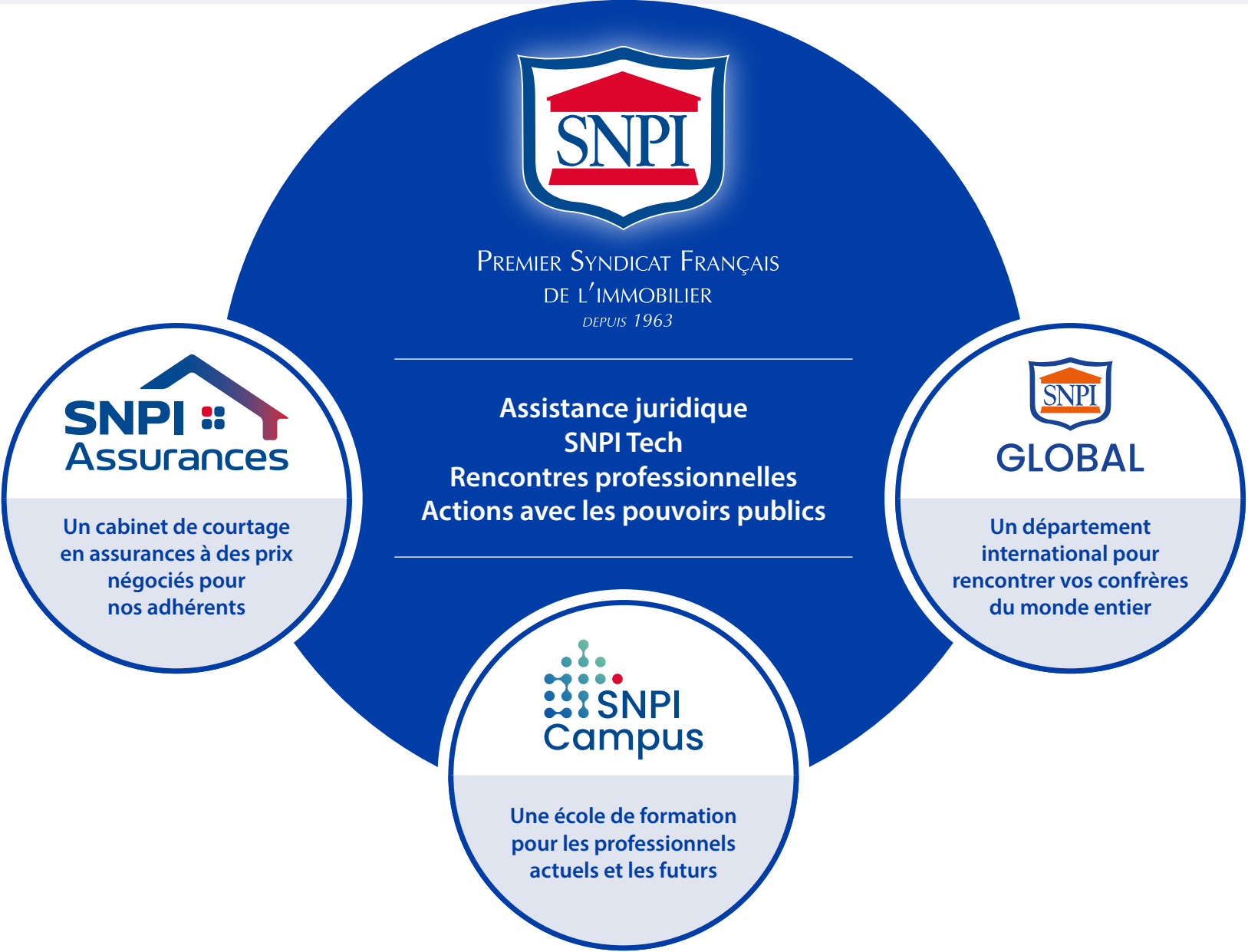


**EXPERT
IMMOBILIER**



**AGENT
COMMERCIAL**

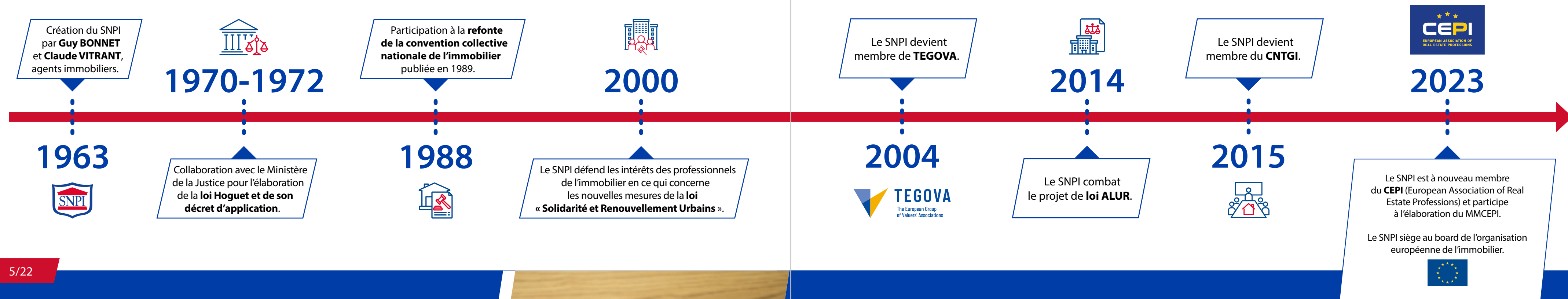
LE SNPI ASSURE À SES MEMBRES DE NOMBREUX SERVICES





SOMMAIRE

Nos missions	05
Le SNPI est membre de	06
Nos services	07
SNPI , un environnement juridique dédié	07
SNPI Assurances , votre cabinet de courtage	09
SNPI Campus , toute la formation immobilière	11
Collège des Experts Immobiliers , l'excellence de l'expertise	13
Collège des Agents Commerciaux , l'accompagnement de votre activité	15
Partenariats commerciaux, des acteurs de confiance	16
SNPI Tech , le kit digital facile à prendre en main	17
SNPI Global , l'immobilier devient mondial	19
RSE, le SNPI s'engage	21



5/22

NOS MISSIONS

Assister nos adhérents dans le cadre de leurs activités professionnelles :

- Défendre les intérêts des professionnels ;
- Fournir une assistance quotidienne juridique ;
- Transmettre notre savoir par la formation ;
- Mettre à disposition des outils digitaux ;
- Proposer des assurances à prix négociés.



LE SNPI EST MEMBRE DE...

Défense des employeurs

- Membre du Comité des Organisations Patronales de l'Immobilier (COPI)
- Participant aux Commissions Paritaires Permanentes de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) de l'Immobilier et des Gardiens Concierges et Employés d'Immeubles
- Participant aux Commissions Paritaires de Suivis (CPS)

Défense de la profession

- Section Paritaire Permanente de l'Immobilier (SPP)
- Commission pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP)
- Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilière (CNTGI)
- Commission Nationale de la Concertation des baux d'habitation (CNC)
- Confédération des PME (CPME) et du MEDEF Paris

6/22

NOS SERVICES



SNPI, UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DÉDIÉ

Votre service juridique



Élément clé du SNPI, **notre importante équipe interne de juristes, spécialistes en droit immobilier et social**, répond à toutes vos questions juridiques et pratiques dans le cadre de vos activités professionnelles (par téléphone ou par écrit).

Il collabore à la rédaction des textes qui ont pour vocation de représenter vos intérêts à l'échelle nationale. Nos juristes participent activement aux réunions, négociations et échanges relatifs à la branche de l'immobilier et à l'exercice de vos métiers.

Les juristes vous informent sur les évolutions et mises à jour législatives et pratiques avec **différents supports de communication accessibles depuis votre espace adhérent** :

- mailing ;
- newsletter ;
- fil juridique ;
- podcast ;
- legal design ;
- dossiers thématiques...

Documents professionnels

Le SNPI met également à votre disposition des modèles et formulaires mis à jour par le service juridique :

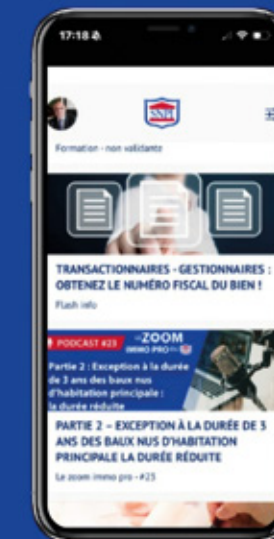
- Modèles de mandat de vente, de recherche, de location, de gestion et leurs informations précontractuelles ;
- Contrat de syndic ;
- Baux d'habitation ;
- Formulaires Tracfin...

Medimmoconso, votre médiateur



En tant que professionnel immobilier, vous avez l'obligation de désigner un médiateur à la consommation sur vos documents contractuels.

Tous les adhérents du SNPI bénéficient de l'inscription gratuite à Medimmoconso, médiateur à la consommation spécialisé dans l'immobilier.



SNPI NEWS

Créée pour simplifier l'accès à l'information pour nos adhérents, SNPI News est une application qui permet de recevoir en temps réel toutes les actualités immobilières. Vous pouvez consulter les dernières informations ainsi que les archives, mais aussi les partager avec vos collaborateurs et vos clients.

Accédez en quelques clics à toutes les informations et les dernières actualités de votre espace adhérent !

Le cabinet de courtage des professionnels de l'immobilier



SNPI Assurances propose des **contrats groupe** construits exclusivement à destination des professionnels immobiliers **adhérents du SNPI**.

Les atouts de nos contrats :

- **Négociés** sur la base de primes forfaitaires ;
- **Adaptés** à vos métiers : Transaction sur immeubles et fonds de commerce avec ou sans maniement de fonds, Gestion locative, Syndic de copropriété et Expertise immobilière ;
- Montants de vos garanties **modifiables** à tout moment, sur demande auprès de nos équipes.

Notre catalogue d'assurances obligatoires

- RCP - Loi Hoguet : Transaction, Gestion, Syndic
- RCP - Expert immobilier
- RCP - Agent commercial
- Garanties financières au titre des activités de Transaction avec ou sans maniement de fonds et/ou Gestion, Syndic



Notre catalogue d'assurances complémentaires

- Garantie des Loyers Impayés
- Assurance Multirisque Professionnelle
- Protection Juridique
- Propriétaire Non Occupant





Un centre de formation à taille humaine



SNPI Campus est l'**établissement d'enseignement supérieur du SNPI, spécialisé dans l'immobilier**. Il est situé à deux pas des Champs-Élysées. Notre engagement est de fournir des formations de qualité pour répondre aux besoins des professionnels de l'immobilier, ainsi qu'aux étudiants post-bac souhaitant se spécialiser dans l'immobilier.

La **certification Qualiopi** de SNPI Campus ouvre vos droits à la prise en charge de vos coûts de formations auprès des organismes habilités (Opco, Agefice et FIFPI). Elle atteste de notre capacité à dispenser des formations répondant aux normes et aux exigences élevées fixées par les référentiels officiels.

Avec nos formations continues, nos parcours certifiants et nos certifications internationales, notre objectif est de fournir des modules pédagogiques complets et pertinents pour accompagner les professionnels actuels mais aussi futurs, avec notre programme de BTS Professions Immobilières en alternance.

SNPI Campus bénéficie de l'appui et du réseau étendu du Premier Syndicat Français de l'Immobilier.



Tous les 3 ans, la loi ALUR impose aux professionnels immobiliers loi Hoguet de justifier de 42 h de formation pour renouveler leur carte professionnelle. Nos formations continues répondent aux obligations légales, notamment de la loi ALUR. Elles permettent d'acquérir de nouvelles compétences et de rester opérationnel sur un marché en constante mutation.

Nos formateurs, professionnels de l'immobilier et experts dans leurs domaines (avocats, huissiers, architectes...), sont hautement qualifiés pour dispenser ces formations en présentiel, en webinaire ou en e-learning.



SNPI Campus s'associe avec SNPI Global pour vous proposer des sessions de formations pour acquérir des compétences et des connaissances spécifiques. Elles vous donneront les clés pour mieux comprendre et faciliter votre positionnement sur les marchés internationaux et leurs clientèles.

Dans ces formations, vous retrouverez des certifications reconnues au niveau international avec le parcours RRC/CRS et CIPS.



Notre BTS, reconnu par l'État et inscrit au RNCP, propose une approche pédagogique en alternance, permettant aux étudiants d'acquérir des compétences techniques et professionnelles.

Le CFA SNPI Campus a obtenu un taux de réussite de 100 % au BTS en 2023 et 2024 et de 83,3 % en 2025.

Grâce à notre partenariat avec le CEPI, nos étudiants bénéficient également de la certification EUREDUC reconnue au niveau européen.



COLLÈGE DES EXPERTS IMMOBILIERS, L'EXCELLENCE DE L'EXPERTISE



Rejoindre le **Collège des Experts Immobiliers du SNPI** représente bien plus qu'une simple adhésion : c'est intégrer un réseau dynamique d'évaluateurs immobiliers reconnus, mettant en avant la compétence, l'éthique et la reconnaissance.

Un accès privilégié à l'échange, à la formation et aux ressources uniques

En tant que membre, vous bénéficiez d'une plateforme d'échanges et de ressources professionnelles dédiées, ainsi que de la possibilité de participer à des séminaires exclusifs, permettant de vous conformer à votre obligation de formation.

Pour favoriser ces échanges entre Experts, le Collège vous propose tous les ans de participer à des journées d'études en France et à l'étranger. Au programme : des conférences et tables rondes sur des thèmes spécifiques et des moments de partage et de convivialité.

L'adhésion vous offre un accès au service juridique du SNPI et aux dernières statistiques des observatoires de conjoncture du syndicat.

SNPI et TEGoVA : la reconnaissance des experts immobiliers

La profession d'expert immobilier n'est pas soumise à une réglementation formelle telle que la loi Hoguet. Cependant, elle exige compétences, expérience et engagement.

En tant qu'expert agréé SNPI, le professionnel peut obtenir la reconnaissance **REV** (Recognised European Valuer) ou **TRV** (TEGoVA Residential Valuer) et doit prendre l'engagement de se conformer aux préceptes de la Charte de l'Expertise en Évaluation Immobilière.



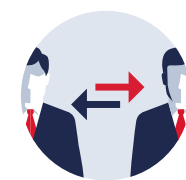
COLLÈGE DES AGENTS COMMERCIAUX, L'ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE ACTIVITÉ



Le SNPI vous soutient et vous assure un accompagnement via son **Collège des Agents Commerciaux Immobiliers**, mais également grâce aux services proposés par sa filiale SNPI Assurances et son établissement d'enseignement privé SNPI Campus.

L'adhésion au Collège vous assure un accès :

- À notre service juridique pour toutes informations et conseils relevant du droit immobilier ;
- À nos informations périodiques via différents supports : fil juridique, infos adhérents, dossiers juridiques ;
- Aux modules de formation spécifiquement élaborés pour répondre aux besoins de la profession ;
- Aux dernières statistiques via nos observatoires de conjoncture ;
- Au bénéfice de contrats d'assurances Responsabilité Civile Professionnelle et Protection Juridique à tarifs négociés ;
- À l'inscription gratuite à Medimmoconso, médiateur de la consommation.



PARTENARIATS COMMERCIAUX, DES ACTEURS DE CONFIANCE

**ACHETER
-LOUER•FR**

apimo

 **Beelly**

 **bien'ici**

 **depozen**

 **GOFLINT**

 **GROUPE SeLoger**

LIFEAZ
VOUS POUVEZ SAUVER UNE VIE.

Retrouver la liste complète
de nos partenaires sur notre site





tech

SNPI TECH, LE KIT DIGITAL FACILE À PRENDRE EN MAIN

apimo



LOGICIEL



SITE WEB



FORMATION

17/22

Que contient ce kit ?



Inclus dans votre cotisation annuelle, le SNPI vous propose un kit digital qui vous permettra de créer ou de développer votre présence digitale. En collaboration avec nos différents partenaires vous pourrez avoir un accès **au logiciel de transaction et la création d'un site web responsive pour votre agence**.

Logiciel de transaction

Adapté à vos besoins, cette solution complète simplifie et optimise vos transactions immobilières. Le logiciel facilite chaque étape du processus immobilier avec :

- Des documents juridiques SNPI inclus (Clap.legal) ;
- Une diffusion efficace de vos biens sur nos portails partenaires ;
- Un registre de mandat électronique ;
- Des avis de valeur.

Site web clé en main

Très simple d'utilisation grâce à ses *templates*, la solution vous donne accès à une palette d'outils modernes, personnalisables, et conformes aux normes actuelles.

Alimentée directement par le logiciel de transaction, cette solution permet de répondre aux exigences de communication pour la mise en ligne de vos biens, et de gérer vous même les actualités de votre agence.

SNPI Tech, le kit digital facile à prendre en main

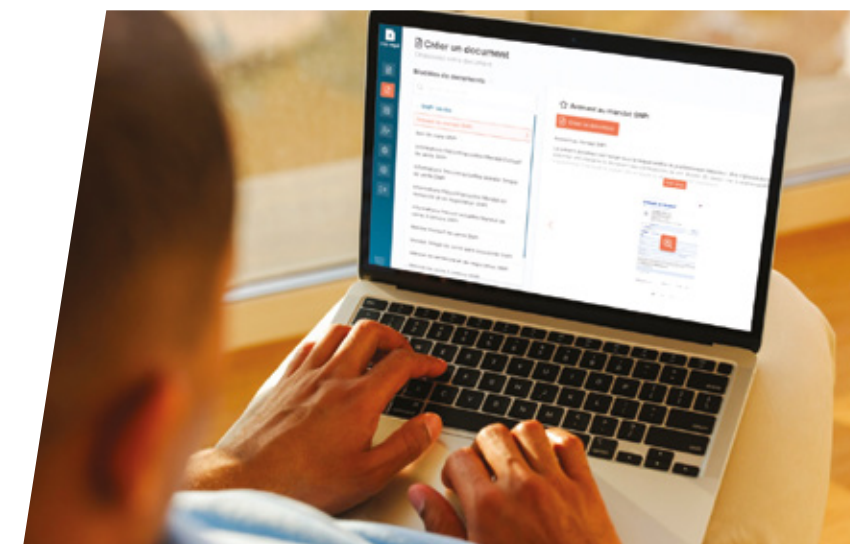
Clap Legal - Tous vos documents juridiques à portée de main

Gagnez en sérénité et productivité dans toutes les étapes de gestion d'un document juridique :



clap.legal

- Choisissez un document juridique parmi les modèles ;
- Bénéficiez des mises à jour juridiques en accord avec les changements législatifs ;
- Complétez-les en quelques clics ;
- Faites-les signer par vos clients, même à distance, grâce à la **signature électronique**.



Multipliez votre diffusion avec SNPI.IMMO

En tant qu'adhérent du SNPI, vous profitez de la publication illimitée et gratuite de vos annonces sur snpi.immo (près de 120 000 actuellement), ainsi que sur nos sites partenaires de diffusion.

18/22



Pourquoi se développer à l'international ?

Le marché immobilier évolue constamment. Pour se démarquer et conquérir de nouveaux marchés, **l'internationalisation offre des opportunités clés** : diversification de l'offre, accès à une clientèle mondiale et renforcement de la réputation. Nos marchés immobiliers n'ont plus de frontières.

Être accompagné

Que vous souhaitiez étendre vos activités en Europe, en Asie, aux États-Unis, ou dans d'autres régions du monde, le SNPI vous propose un soutien personnalisé et des solutions dédiées. Découvrir le marché international avec nous, vous permet d'obtenir une crédibilité auprès de vos confrères étrangers et d'accéder à des partenariats uniques pour tirer parti des opportunités mondiales. **Les services du SNPI Global sont compris dans votre cotisation SNPI.**

NOS PARTENAIRES INTERNATIONAUX



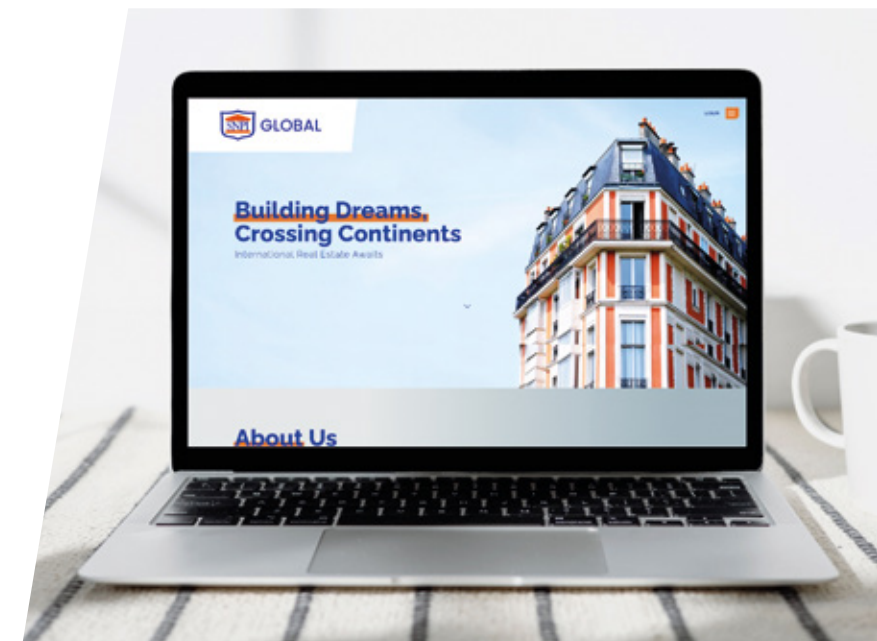
Ce que nous vous proposons

Échanges de listings immobiliers entre pays :

- Accès à une base de données étendue de biens immobiliers internationaux ;
- Possibilité de mettre en ligne des biens disponibles en France ;
- Mise en relation immédiate avec les interlocuteurs locaux ;
- Découverte des marchés étrangers et des réglementations à l'international.

Formation et apprentissage :

- Programmes de formations dédiés à l'internationalisation ;
- Webinars spécialisés dans les étapes d'achats pour chaque pays ;
- Toute l'actualité du marché international : newsletters sur les dernières actualités - Podcasts.



Accès premium aux événements :

- Participation aux événements et conventions internationales ;
- Faites partie de la délégation internationale lors de nos participations aux salons immobiliers internationaux ;
- Événements français, tels que le MIPIM.

Comment devenir membre du SNPI Global ?

Pour obtenir plus d'informations, ou pour rejoindre la délégation internationale du SNPI, scannez ce QR code



RSE, LE SNPI S'ENGAGE



Charte

Le 10 janvier 2023, **le SNPI a signé son engagement de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)**, pour devenir un acteur responsable et innovant, attentif aux enjeux sociaux et environnementaux.

Le SNPI intègre la RSE comme un pilier essentiel de ses missions, incitant ses adhérents à des actions en faveur du développement durable.

La politique RSE du SNPI, alignée sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, se concentre sur cinq axes clés :

- ✓ Respect des collaborateurs et promotion d'une politique sociale et sociétale auprès des adhérents ;
- ✓ Respect des engagements moraux ;
- ✓ Respect des codes et usages de la profession ;
- ✓ Respect de l'environnement et prise de conscience de la préservation de la planète par le SNPI ;
- ✓ Respect de nos engagements auprès des institutions et organisations en France et à l'international.

Une assurance santé et prévoyance avec KLESIA

Vous êtes une entreprise de la branche professionnelle de l'Immobilier, KLESIA est votre partenaire privilégié en santé et en prévoyance.

- Garanties Frais de Santé
- Garanties Prévoyance
- Demande de dispense d'affiliation du salarié
- Etc.



SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONNELS IMMOBILIERS

26 avenue Victor Hugo - 75116 Paris - FRANCE

 **+33 (0) 1 53 64 91 91**

Lundi, mardi et jeudi (9h - 12h30 / 13h45 - 17h30),
le mercredi (9h - 12h30) et le vendredi (9h - 12h30 / 13h45 - 16h15).

 **contact@snpi.fr**

 **contact@snpicampus.fr**

 **contact@snpiassurances.fr**

 **global@snpi.fr**



Téléchargez
notre application

 **www.snpi.fr**



SIRET 305 442 501 00030 - PRÉFECTURE DE PARIS N°13.336

octobre 2025

